

SNCF Energie et CNR signent le plus important contrat d'achat direct d'électricité éolienne en France

Saint-Denis, le 10 juillet 2023

SNCF Energie, filiale de SNCF Voyageurs, et CNR (Compagnie Nationale du Rhône) officialisent la signature d'un contrat d'achat direct d'électricité renouvelable (Corporate PPA) d'une durée de 25 ans. A travers cet engagement de long terme, CNR s'engage, via sa filiale Vensolair, à construire deux parcs éoliens courant 2024 et à fournir à SNCF Energie 88 gigawatts heure (GWh) d'électricité renouvelable par an. Il s'agit du premier PPA éolien signé par SNCF Energie, et du plus gros contrat PPA éolien en France.

UN ENGAGEMENT DANS LA DUREE POUR SE PREMUNIR DE LA VOLATILITE DU MARCHE DE L'ELECTRICITE ET FINANCER LA TRANSITION ENERGETIQUE

Le contrat d'achat de long terme noué entre SNCF Energie et CNR permet la construction de deux nouveaux parcs éoliens. Il a un effet direct et durable sur la transition énergétique en France et permet à SNCF Voyageurs de rendre son coût d'approvisionnement en électricité moins dépendant de la volatilité des prix de marché. A terme, il permettra à SNCF Voyageurs d'éviter l'émission de 4000 tCO₂eq chaque année.

DEUX NOUVEAUX PARCS EOLIENS PRODUISANT L'EQUIVALENT DE LA CONSOMMATION ANNUELLE DU RER D EN ÎLE-DE-FRANCE

Situés dans les départements de la Haute-Vienne et d'Eure-et-Loir, ces deux parcs, développés par Vensolair, totaliseront 12 éoliennes pour une puissance installée de 36 mégawatts (MW). Ils produiront à terme environ 88 GWh d'électricité par an, soit la consommation électrique annuelle du RER D en Île-de-France. Vensolair prévoit de débuter leur construction dès cet automne. Le groupe Alterric est associé à CNR dans le développement et la détention du capital d'un des deux parcs.

SNCF VOYAGEURS PLEINEMENT ENGAGÉ POUR REpondre AUX ENJEUX CLIMATIQUES AINSI QU'AUX ATTENTES DES AUTORITES ORGANISATRICES

Le groupe SNCF poursuit sa politique ambitieuse et volontariste de transition énergétique, tout en étant déjà l'opérateur de transports de passagers et de marchandises le moins émetteur de gaz à effet de serre du secteur de la mobilité en France : il transporte 11 % des passagers et des marchandises en France pour moins de 1 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur. Le groupe SNCF a franchi une nouvelle étape le 6 juillet en annonçant le lancement de sa filiale

+ CONTACTS PRESSE :

National : Aymeric CHASSAING 06 01 92 26 08 aymeric.chassaing@sncf.fr

CNR : Romain Jacquet : 06 74 79 10 00 r.jacquet@cnr.tm.fr / Béatrice Ailloud : 06 07 27 46 07 b.ailloud@cnr.tm.fr

SNCF Renouvelables, dédiée au développement et à l'installation de capacités d'énergies renouvelables sur ses réserves foncières, parmi les plus importantes du pays.

Dans ce cadre, SNCF Voyageurs confirme son ambition d'atteindre 40 à 50 % d'énergies renouvelables - dont 20% issus des contrats « corporate PPA » - dans son mix de consommation d'électricité pour la traction des trains à l'horizon 2026.

Pour y parvenir, sa filiale SNCF Energie pilote depuis 2018 le programme « corporate PPA » de SNCF Voyageurs. Avec ces nouveaux contrats, à horizon 2027, ce sont plus de 560 GWh par an qui seront issus de centrales photovoltaïques et éoliennes additionnelles. L'objectif de SNCF Voyageurs est de disposer de 1100 GWh d'électricité d'origine renouvelable issue de cPPA à l'horizon 2027-2028, soit 20% de ses besoins électriques pour la traction de ses trains.

Cette ambition constitue aussi une réponse concrète aux attentes de plus en plus exprimées par les Autorités Organisatrices des Transports dans leur cahier des charges.

CNR, UN PARTENAIRE ENGAGÉ POUR AIDER LES ENTREPRISES À MAÎTRISER LEUR FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Premier producteur français d'électricité 100 % renouvelable, CNR est un acteur historique de l'hydroélectricité en France, et porte l'ambition de mettre en service 1500 MW de capacités photovoltaïque et éolienne supplémentaires d'ici 2030, avec l'appui de ses filiales Vensolair et Solarhona.

Ce contrat d'achat direct signé pour 25 ans avec SNCF Energie est le premier « corporate PPA » éolien signé par CNR. Elle renforce ainsi sa position d'interlocuteur privilégié et incontournable des entreprises désireuses d'améliorer la traçabilité de leur approvisionnement en électricité renouvelable tout en sécurisant leur facture énergétique dans la durée.

En diversifiant la commercialisation de l'électricité produite par ses installations éoliennes et solaires, CNR poursuit son engagement auprès des territoires en participant à la décarbonation et à la maîtrise de la facture énergétique des entreprises françaises.

Laurence Borie-Bancel, Présidente de CNR : *« En s'engageant au côté de CNR sur 25 ans, SNCF Voyageurs fait le pari du temps long pour sécuriser le prix et la provenance de son électricité. Je suis fière que CNR contribue à parfaire la décarbonation du réseau ferroviaire français qui joue un rôle incontournable dans la réduction des émissions du secteur des transports. En permettant la construction de deux nouveaux parcs éoliens sur notre territoire, la signature de ce contrat véhicule un message d'optimisme pour la transition énergétique de notre pays. »*

Christophe Fanichet, PDG de SNCF Voyageurs : *« Avec les 15 000 trains que nous assurons chaque jour, nous proposons aux voyageurs la solution de mobilité la plus décarbonée grâce à l'électricité. C'est une fierté mais aussi une exigence, celle d'aller toujours plus loin dans la décarbonation de nos activités. Avec ce contrat inédit signé avec CNR, nous agissons concrètement pour renforcer la stabilité de notre approvisionnement et notre part d'électricité d'origine renouvelable. C'est un contrat gagnant-gagnant : gagnant pour la performance de notre entreprise, gagnant pour l'intérêt général en contribuant à la transition énergétique française ».*

Richard Fécamp, Directeur Général de SNCF Energie : *« Nous sommes tellement fiers de ces nouveaux contrats PPA éoliens pour SNCF Voyageurs ! Ces 2 centrales viennent diversifier le mix technologique du portefeuille PPA et apportent des profils de production très différents des centrales photovoltaïques actuelles. La décarbonation est maximale avec un contenu carbone*

CONTACTS PRESSE :

National : Aymeric CHASSAING 06 01 92 26 08 aymeric.chassaing@sncf.fr

CNR : Romain Jacquet : 06 74 79 10 00 r.jacquet@cnr.tm.fr / Béatrice Ailloud : 06 07 27 46 07 b.ailloud@cnr.tm.fr

d'environ 14 grCO₂eq/kWh versus 60 grCO₂ actuels pour l'électricité de traction. Pour toute l'équipe de négociateurs et négociatrices de SNCF Energie, ces 2 contrats éoliens significatifs sont une étape importante dans le programme PPA de SNCF Voyageurs ».

À propos de SNCF Voyageurs

SNCF Voyageurs est la société du groupe SNCF consacrée au transport ferroviaire de voyageurs. Elle propose des solutions de mobilité partagée et de porte à porte afin de répondre aux besoins des voyageurs en termes d'offre, de coût, de qualité de service et de respect de l'environnement. Elle opère aussi bien pour la mobilité du quotidien que pour les longues distances, en France et en Europe, avec : Transilien en Ile-de-France ; TER dans les régions ; et TGV-Intercités (TGV INOUI, OUIGO, Intercités, Eurostar, Thalys, TGV Lyria, ...). Son agence en ligne SNCF Connect est aujourd'hui le premier site marchand français. SNCF Voyageurs transporte chaque jour environ 5 millions de voyageurs. Créée depuis le 1er janvier 2020, SNCF Voyageurs est une société anonyme 100% publique, intégralement détenue par le groupe SNCF.

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 115 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses deux autres missions historiques - la gestion de la navigation et le développement du transport fluvial, l'irrigation des terres agricoles - et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

Vensolair, filiale à 100% de CNR, conçoit, développe, finance et construit des centrales éoliennes et solaires photovoltaïques sur le territoire français métropolitain en partenariat avec les acteurs locaux de la transition écologique. Forte de 20 ans d'expérience dans les énergies renouvelables en France, l'équipe, composée de plus de 50 collaborateurs répartis sur 4 agences (Montpellier, Rennes, Rouen et Bordeaux), a développé et construit 400 MW d'actifs renouvelables.

+ CONTACTS PRESSE :

National : Aymeric CHASSAING 06 01 92 26 08 aymeric.chassaing@sncf.fr

CNR : Romain Jacquet : 06 74 79 10 00 r.jacquet@cnr.tm.fr / Béatrice Ailloud : 06 07 27 46 07 b.ailloud@cnr.tm.fr